

Nom commercial: Methylis salicylas

Numéro de la matière: 076100

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.05.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.05.24

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

Methylis salicylas

N° d'article 07610000

### **Identification de substance / produit**

CAS-Nr. 119-36-8

EINECS-Nr. 204-317-7

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **Utilisation de la substance/préparation**

Production de produits pharmaceutique, Production de produits cosmétique, Flavour/Fragrance, produits nettoyants

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse/fabricant**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers \*\*\***

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4	H302
Eye Dam. 1	H318
Skin Sens. 1B	H317
Repr. 2	H361d
Aquatic Chronic 3	H412

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Pictogrammes de danger \*\*\***



Nom commercial: Methylis salicylas

Numéro de la matière: 076100

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.05.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.05.24

**Mention d'avertissement \*\*\***

Danger

**Mentions de danger \*\*\***

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H361d Susceptible de nuire au fœtus.  
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence \*\*\***

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
 P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.  
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)**

contient \*\*\* Salicylate de méthyle

**2.3. Autres dangers**

Le produit est combustible. Irritant pour la peau.

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants \*\*\*****Poids moléculaire**

Valeur	152.15	g/mol
--------	--------	-------

**Composants dangereux \*\*\*****Salicylate de méthyle**

No. CAS	119-36-8	
No. EINECS	204-317-7	
Numéro d'enregistrement	01-2119515671-44-0000	
Concentration	>= 50	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)		
	Acute Tox. 4	H302
	Skin Sens. 1B	H317
	Repr. 2	H361d
	Aquatic Chronic 3	H412
	Eye Dam. 1	H318

ATE	orale	887	mg/kg
ATE	par inhalation, Vapeurs	0.7	mg/l

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Nom commercial: Methylis salicylas

Numéro de la matière: 076100

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.05.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.05.24

Les symptômes d'intoxication peuvent n'apparaître qu'après quelques heures; une surveillance médicale d'au moins 48 heures est donc indispensable.

**En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

**En cas de contact avec la peau**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. Continuer à rincer les yeux pendant le transport vers l'hôpital. Appeler aussitôt un médecin.

**En cas d'ingestion**

Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler aussitôt un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Phénomènes allergiques, Irritant - risque de lésions oculaires graves, Nausées, Vomissements

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

**Moyens d'extinction non-appropriés**

Jet d'eau

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le produit est combustible. Développement des gaz toxiques. Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

**5.3. Conseils aux pompiers****Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir à l'écart des sources d'ignition. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Eviter d'inhaler les vapeurs. écarter personnes sans défense. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure). Eliminer les restes avec beaucoup d'eau. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

Nom commercial: Methylis salicylas

Numéro de la matière: 076100

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.05.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.05.24

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Conseils pour une manipulation sans danger**

Éviter contamination de la peau et les yeux. Femmes apte à procréer e pendant allaitement devaient éviter le contact avec le produit. Veiller à assurer une bonne aspiration/ventilation sur la machine de traitement. La préparation peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à la terre lors des transvasements.

#### **Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Prévoir une cuve de sol sans écoulement. Stocker loin des sources d'ignition et chaleur. Conserver dans un endroit frais. Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit bien ventilé. Matériau non approprié : fer. Matériau approprié : Polyéthylène ou Polypropylène. Matériau approprié : inox. Utiliser des récipients en verre.

#### **Précautions pour le stockage en commun**

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

#### **Classes de stockage**

Classe de stockage d'après TRGS 510	10	Des liquides combustibles
Classe de stockage (Suisse)	8	Des matières caustiques

#### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

#### **Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)**

##### **Salicylate de méthyle**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	285	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	6	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	17.5	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
-------------	--------------------------------	--

Nom commercial: Methylis salicylas

Numéro de la matière: 076100

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.05.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.05.24

Groupe de réf.	Population générale	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	213	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Population générale	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	5	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Population générale	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Population générale	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	4	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Population générale	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	3	mg/kg/d

### Concentration sans effet prévisible (PNEC)

#### Salicylate de méthyle

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	20	µg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0.002	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0.35	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	140	mg/l

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Oter immédiatement les vêtements

Nom commercial: Methylis salicylas

Numéro de la matière: 076100

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.05.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.05.24

souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**Protection respiratoire - Note**

Veiller à une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

**Protection des mains**

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié caoutchouc

**Protection des yeux**

Lunettes avec protection latérale; Protection du visage

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques \*\*\*****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État de la matière</b>	liquide		
<b>Couleur</b>	incolore à faiblement jaunâtre		
<b>Odeur</b>	caractéristique		
<b>État de la matière</b>	huileux		
<b>Point de fusion</b>			
Valeur	-8.6		°C
<b>Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>			
Valeur	env. 221		°C
<b>Point d'éclair</b>			
Valeur	95.5		°C
méthode	closed cup		
<b>Viscosité</b>			
<b>dynamique</b>			
Valeur	1.535		mPa.s
température	25	°C	
<b>solubilité(s)</b>			
éthanol			
Remarque	soluble		
Acétone			
Remarque	soluble		
Chloroforme			
Remarque	soluble		
Oxyde de diéthyle			
Remarque	soluble		
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</b>			
log Pow	2.55		
<b>Pression de vapeur</b>			
Valeur	0.13		hPa
température	20	°C	
<b>Densité et/ou densité relative</b>			
Valeur	1.18	à	1.185 g/cm <sup>3</sup>
température	25	°C	
<b>Densité de vapeur relative</b>			

Nom commercial: Methylis salicylas

Numéro de la matière: 076100

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.05.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.05.24

Valeur	5.3	
température	20	°C

**9.2. Autres informations****Hydrosolubilité**

Valeur	625		mg/l
température	30	°C	

**température d'auto-inflammabilité**

Valeur	454	°C
--------	-----	----

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.2. Stabilité chimique**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réaction dangereuse connue.

**10.4. Conditions à éviter**

Pas de réaction dangereuse connue.

**10.5. Matières incompatibles**

Des agents d'oxydation forts

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Méthanol

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques \*\*\*****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	887	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

**Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****Salicylate de méthyle**

Espèces	rat	
DL50	887	mg/kg
méthode	OCDE 401	

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)****Salicylate de méthyle**

Espèces	lapin	
DL50	> 5000	mg/kg
Source	IUCLID	

**Toxicité aiguë par inhalation**

ATE	0.7	mg/l
Administration/Forme	Vapeurs	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

**Toxicité aiguë par inhalation (Composants)****Salicylate de méthyle**

Nom commercial: Methylis salicylas

Numéro de la matière: 076100

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.05.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.05.24

Espèces	rat			
CL 50	>	0.7		mg/l
Durée d'exposition		7	h	
Administration/Forme	Vapeurs			

**Salicylate de méthyle**

Espèces	rat			
NOEL		0.7		mg/l
Durée d'exposition		28	d	
Administration/Forme	Vapeurs			

**Corrosion/irritation cutanée (Composants)****Salicylate de méthyle**

Espèces	lapin			
évaluation	légèrement irritant			
méthode	OCDE 404			

**lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)****Salicylate de méthyle**

Espèces	lapin			
Durée d'exposition		5	min	
méthode	OECD 491			
Remarque	Risque de lésions oculaires graves.			

**Sensibilisation (Composants)****Salicylate de méthyle**

évaluation	May cause allergic skin reactions.
Source	ECHA

**Mutagénicité (Composants)****Salicylate de méthyle**

Espèces	Salmonella typhimurium
évaluation	Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.
méthode	OECD 471

**Salicylate de méthyle**

Espèces	mammifère, espèce indéterminée
évaluation	Pas d'activité mutagène, au vu de différents tests in-vitro.
méthode	OECD 473

**Toxicité reproductrice (Composants)****Salicylate de méthyle**

Remarque	Risque de malformation congénitale du fœtus.
----------	--

**Cancérogénicité**

Remarque	Aucun
----------	-------

**11.2 Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques \*\*\*****12.1. Toxicité****Toxicité pour les algues (Composants)****Salicylate de méthyle**

Espèces	Desmodesmus subspicatus		
ErC50	1.6		mg/l



Nom commercial: Methylis salicylas

Numéro de la matière: 076100

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.05.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.05.24

Durée d'exposition	72	h	
<b>Salicylate de méthyle</b>			
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
NOEC	0.79		mg/l
Durée d'exposition	72	h	
méthode	OCDE 201		

**12.2. Persistance et dégradabilité****Biodégradabilité (Composants)****Salicylate de méthyle**

Valeur	98.4		%
Durée de l'essai	28	d	
évaluation	Facilement biodégradable		
méthode	OECD 301 B		

**12.3. Potentiel de bioaccumulation****Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

log Pow	2.55
---------	------

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB****Résultats des évaluations PBT et vPvB \*\*\***

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.

La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien****Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

**12.7. Autres effets néfastes****Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE Ne pas éliminer avec le déchet domestique  
Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.  
Code de déchets CEE Ne pas décharger dans les égouts.

**Emballages contaminés**

Éliminer comme le produit non utilisé.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

Nom commercial: Methylis salicylas

Numéro de la matière: 076100

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.05.2024

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.05.24

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation \*\*\***

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### **Classe de contamination de l'eau (Allemagne) \*\*\***

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 2

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

#### **COV**

COV (CH) 0.0 %

### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### **mentions de danger H-de la rubrique 3**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### **catégories de danger CLP de la rubrique 3**

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B

### **Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.